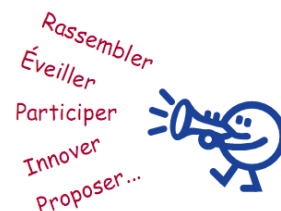


Rapport d'activité

Assemblée Générale d'ALERTES

Jeudi 31 mai 2018



Ce rapport d'activité couvre la période allant de notre dernière Assemblée Générale le 1er juin 2017 à celle de ce jour, 31 mai 2018.

La première partie développe les activités générales de l'association, dans la 2^{ème} partie chaque commission présentera ses propres activités.

Le fonctionnement interne de notre Association

Comme chaque année nos remerciements chaleureux vont à Stella pour son efficacité, sa gentillesse et sa grande disponibilité dans ses fonctions de secrétaire.

Depuis la dernière Assemblée Générale, le CA s'est réuni **5 fois** et le Bureau **6 fois**, plus une réunion de réorganisation des commissions en juillet 2017 et 2 réunions avec nos représentants dans les CCAS. Enfin six responsables du Bureau se réunissent chaque semaine le lundi matin. Pour les Vœux 2018, nous avons réunis nos adhérents le jeudi 18 janvier.

Cette année **3 grandes préoccupations** ont concerné tout notre fonctionnement et mobilisé énormément d'énergie du Bureau et du CA :

- l'avenir de la Convention triennale avec le Conseil départemental qui se terminait le 31.12.2017 à renouveler, et sa conséquence sur la subvention 2018, dont vous parlera le trésorier,
- les soucis concernant le financement des locaux de la Grange suite aux départs de locataires et à la remise en cause de la subvention du Conseil Départemental versée pour cela à l'Odphi agissant au titre des 3 associations Odphi, Alma et Alertes qui a conduit à l'arrêt du bail et à la recherche intensive de nouveaux locaux en vue d'un départ proche,
- enfin les difficultés de fonctionnement d'Alertes en raison des soucis de santé de notre Présidente depuis l'été dernier, du manque de disponibilité d'autres membres du Bureau et du besoin de plus en plus urgent de renouvellement de nos responsables les plus actifs ainsi que d'animateurs pour nos commissions.

Pour le renouvellement de la convention,

Après les rencontres de J.Chapuis, D.Becquart et M Derras avec Mme Bonnefoy et Mme Lamotte le 17 janvier au cours de laquelle il nous a été demandé de réécrire notre convention avec des modifications et surtout une présentation par projets, puis de la présenter à Mme Lamotte le 13 février. Les 4 projets présentés et travaillés par les 4 commissions ont été acceptés. La convention a été signée par le Département, par le Président Jean-Pierre Barbier, nous accordant la somme de 23000 € pour l'exercice 2018. Et à l'article 3 de la convention, il est précisé qu'en cas de déménagement de notre association, une participation financière pourra être accordée par le Département par avenant.

Pour les locaux de la Grange,

Le bail a dû être résilié le 1^{er} février 2018 par l'Odphi responsable titulaire auprès de l'Agence Audras Delaunoy agissant pour la ville d'Eybens propriétaire et il prendra effet le 31 juillet 2018 pour le déménagement. L'aboutissement à cette décision puis la recherche active de nouveaux locaux, de préférence les 3 associations ensemble ou à défaut séparément, à donner lieu à de multiples réunions puis visites depuis octobre dernier.

Pour le fonctionnement des Activités et Commissions d'Alertes,

La réunion inter-commissions du 6 juillet 2017 avait proposé de faire évoluer et regrouper l'organisation des commissions d'Alertes autour de trois grands axes : le **Domicile**, les **Etablissements** et la **Santé**, sans oublier l'intergénération.

- Etablissements : la citoyenneté des résidents, le reste à charge, l'animation, la formation des personnels, la nourriture, les règlements intérieurs, ...
- Domicile : l'Habitat, les services d'aide et de soins à domicile et leur devenir, la tarification, la place des aidants, ...
- Santé : pour poursuivre le travail sur la santé mentale, faire remonter la parole des usagers sur les soins à domicile et la liberté de décider de sa santé jusqu'au bout, ...

Les adhésions

La question du nombre des adhérents aussi bien individuels qu'associatifs demeure une question importante, car ce sont les adhérents qui font vivre une association.

A fin 2017, avec 175 adhérents : 121 individuels et 54 adhésions collectives, nous constatons un net progrès sur l'année 2017, comme le montrent le tableau ci-dessous :

	Individuelles	Collectives	TOTALES
2006	99	33	132
2007	110	30	140
2008	112	33	145
2009	123	41	164
2010	134	46	180
2011	106	25	131
2012	129	55	184
2013	116	53	169
2014	116	48	164
2015	101	28	129
2016	106	52	158
2017	121	54	175

Nous remercions Lucien Piolat et Stella pour le bon travail de relance effectué en 2017 et début 2018, qui a bien produit ses fruits, et cela malgré l'augmentation significative des tarifs de nos cotisations votés à notre AG de 2016. Il faut noter une progression des adhérents de la commission Etablissements et des adhérents émanant du Grésivaudan.

La communication

Le site internet : est régulièrement tenu à jour par Christiane Raeymackers.

Le nombre de visites : **1 520 visiteurs** depuis la dernière AG dont **1502** nouveaux. Environ 75% consultent à partir de leur ordinateur, 20 % à partir de le téléphone mobile et 5% à partir de leur tablette. Les pages les plus visitées : « Qui sommes-nous », « Accueil et contact », « Liste des administrateurs et celle du bureau », « les liens vers nos partenaires ». Cette année la page concernant la vie de l'association avec les actions-interventions fait son entrée dans les 10 plus visitées mais la rubrique « Café des âges » en sort.

La provenance des visiteurs : France (1259), Etats Unis (56), Canada (33), Allemagne (21), Polynésie Française (13).

La Lettre d'Alertes : 4 publications, nous en sommes au N ° 49.

Elle est diffusée à l'ensemble des adhérents individuels et partenaires, ainsi qu'aux différents services du Conseil départemental.

Les plaquettes :

- « Les fiches infos pratiques », ont été imprimées dans un livret, Ainsi que « le dépliant de présentation d'Alertes » actualisé.
 - « La question de l'habitat quand on avance en âge » compile sur 40 pages l'ensemble des travaux de la commission sur ce sujet depuis 10 ans initiés par Jean Giard.
- Tous nos documents écrits sont aussi largement diffusés aux adhérents et aux partenaires, et proposés lors des réunions organisées par Alertes.

L'activité générale d'Alertes

Après son assemblée générale 2017, l'action d'Alertes s'est inscrite dans les orientations de sa Résolution Générale et de son Manifeste fondateur actualisé.

Depuis les élections présidentielles et législatives de mai et juin 2017 nous sommes dans un contexte nouveau, en l'absence d'un ministère dédié.

Sur le plan local, nos interlocuteurs demeurent en premier lieu le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé, les communes et leurs regroupements en communauté de communes (EPCI - Etablissement public de Coopération Intercommunale), et leur CCAS ainsi bien sûr que tous nos partenaires habituels.

Alertes dans le contexte national

Dès le 15 juin 2017 l'association a écrit à Monsieur Emmanuel MACRON nouveau Président de la République (voir annexe) pour lui dire notre « *regret de constater l'absence d'un ministère attaché aux Retraités et Personnes Âgées* » pour prendre en compte « *le défi de la longévité* » de la vie et lui faire part de deux propositions essentielles pour nous : *la suppression de la barrière de l'âge à 60 ans pour toutes les personnes atteintes d'un handicap et la concrétisation de l'Universalité du Droit à compensation de la perte d'autonomie par la création d'un 5^{ème} risque de la Sécurité Sociale.*

Alertes a tenu une conférence presse le 20 septembre 2017 en réponse aux propos du président de la république et du S M T C (voir annexe).

« *Les pauvres d'aujourd'hui sont souvent moins les retraités que les jeunes. Je leur demande donc, pour les plus aisés, un effort* ». (Un retraité aisé à partir de 1200 euros ...) et d'autre part, repris localement par certains élus du SMTC : « *Plus on progresse dans l'âge, plus on a des revenus moyens élevés. Les plus âgés sont ceux qui ont les revenus moyens les plus élevés. Si on voulait vraiment la justice sociale, c'est eux qu'on ferait payer le plus cher* ». (Un retraité aisé à partir de 1300 euros).

Alertes 38 a écrit à nouveau au Président de la République Emmanuel MACRON, le 25 octobre 2017, suite à la position prise par les grandes organisations syndicales et les Directeurs d'établissements (EHPAD), et à laquelle Alertes 38 apporte son soutien (voir annexe) en demandant que les signataires obtiennent le rendez-vous sollicité afin qu'ils puissent présenter leurs propositions pour l'accompagnement des personnes âgées.

Alertes dans le contexte départemental

- Alertes a rencontré Mme Bonnefoy, V-Présidente chargée de la Dépendance et des handicaps,
- Alertes s'est impliqué dans la mise en place du CDCA,
- Alertes a soutenu la mobilisation des personnels des EHPAD et des Services à Domicile, et a rencontré l'AD-PA et la Mutualité au sujet des EHPAD.
- Alertes a écrit au SMTC au sujet des nouveaux tarifs des transports publics.

Les rencontres avec Mme Laura Bonnefoy

Au plan départemental l'association Alertes a poursuivi sa coopération avec le Conseil Départemental chef de file de la politique gérontologique du Département.

L'association Alertes se félicite des rencontres et des contacts qu'elle a pu avoir avec la Vice-Présidente, comme avec Mme Lamotte, en particulier dans le cadre de l'élaboration de la convention.

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) Intervention de Mr Becquart

Il a vu le jour en Isère le 30 juin 2017 en application de la loi Adaptation au Vieillessement de la Société (AVS) du 28 décembre 2015.

Alertes a demandé à s'impliquer fortement dans cette démarche et a proposé la candidature de Dominique Becquart à la Vice-Présidence dans le collège Représentants des Personnes Âgées compte tenu de notre objet social et de notre présence sur l'ensemble du département.

La décision a été prise le 2 octobre. Le représentant d'Alertes a été élu à l'unanimité président de ce bureau composé de 5 membres élus. Election importante pour Alertes, qui devrait permettre plus de lien avec le Conseil Départemental.

Le 17/01 a eu lieu la réunion des 2 bureaux Personnes Âgées et Personnes Handicapées qui ont convenu de ne former qu'un seul bureau global pour les réunions. Les 2 bureaux continuent d'exister juridiquement, seules les réunions sont communes.

Cinq groupes de travail du CDCA sont mis en place : Respect des droits, Bientraitance, Soutien des aidants, Questions éthiques et Vieillessement. Il est possible de s'inscrire à ces groupes de travail. Ils remplacent en partie les 10 groupes de suivi du Schéma départemental Autonomie 2016-2021 voté le 15 décembre 2016.

Les différentes instances participatives du CDCA sont le Bureau composé de 10 personnes, avec ses 2 vice-présidents : Mr Becquart pour le secteur des personnes âgées et Mme Maroni pour le secteur du handicap. On retrouve l'ensemble des participants dans les assemblées plénières réunies les :

-11 avril : présentation du Projet Régional de Santé de l'ARS nécessitant l'avis du CDCA. L'avis émis par le bureau du CDCA se trouve dans notre dernière Lettre n°49.

-17 mai : présentation des actions de la Conférence des Financeurs ainsi que du rapport d'activité 2017. Les participants ont regretté l'absence de représentation des usagers et le manque de visibilité des actions sur le territoire.

Une autre réunion plénière est prévue à l'automne prochain avec rendu des groupes de travail.

La commission « Ethique » composée de 5 personnes dont D. Becquart se réunit chaque mois.

Il en est de même pour la commission « respect des droits » à laquelle participe Jacqueline Chapuis ainsi que les commissions « soutien des aidants » et « vieillissement » auxquelles participe Annie Eveno.

- Le démarrage d'IsèreADOM

Depuis le 15 nov 2017 il est possible d'accéder pour tous via une plateforme web et le téléphone **0800 38 00 38** aux informations concernant l'autonomie : accompagnement à domicile, santé, loisirs, transports, adaptation du logement ...

Parallèlement il existe un volet d'accompagnement personnalisé pour 4 groupes de personnes test comprenant aides humaines et numériques, durant deux ans, pour 650 personnes au total qui font l'objet d'une étude médico-économique.

Alertes a relayé cette information à nos adhérents sous une forme simplifiée par mail et dans la lettre d'Alertes en raison de notre partenariat avec le Conseil Départemental et de notre implication dans sa préparation au sein du CCUSDA.

- Le soutien aux établissements et services d'aide à domicile

- Une rencontre avec Mr Girard Président départemental de l'AD-PA, l'Association des Directeurs d'établissements pour Personnes âgées, a eu lieu le lundi 20 novembre à Alertes sur la situation dans les EHPAD.

Il soulève l'importance que prend la question de l'évolution du Pathos Moyen Pondéré, niveau de charge en soins, qui détermine la dotation soins des établissements mais avec beaucoup trop de décalage dans le temps. Il soulève aussi les conditions de travail et absentéisme du personnel.

- Les manifestations et actions des 30 janvier 15 mars 2018

Le 30/01 pour les personnes âgées, Manifestations importantes dans plusieurs points du Département (700 manifestants dont 400 devant la Préfecture de Grenoble) dans les EHPAD de Mens, Allevard, Vienne, ... De nombreux témoignages de personnels, d'associations de familles ont été entendus. Les syndicats et Alertes ont été reçus par le Département, Mme Bonnefoy et ses collaborateurs, qui suggèrent de nous adresser aussi à l'ARS.

Une autre manifestation a eu lieu le 15 mars. Lors de cette journée, les syndicats et Alertes ont été reçus par l'ARS Isère en présence de Mme Rat qui rappelle une fois de plus les contraintes budgétaires auxquelles ils sont tenus.

Un communiqué de soutien a été rédigé (voir annexe).

Echanges de courrier avec le SMTC

Suite à l'article paru dans le Dauphiné Libéré du 7 juillet 2017 concernant la tarification des transports en communs de l'agglomération grenobloise annonçant une augmentation de 278 % pour les personnes âgées de plus de 75 ans, l'association Alertes a réagi vivement et écrit le 12 juillet au président du SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) pour protester contre une augmentation de plus de 100 € des transports par an. Nous avons reçu un courrier de réponse du SMTC daté du 11 oct signé du Président Yann Montgaboru. Notre association insatisfaite a réagi par un 2ème courrier du 30 oct.

Une rencontre a eu lieu le 10 oct avec Mme Megevand, élue Métropole déléguée aux relations avec les usagers, dont nous n'avons reçu le compte-rendu que le 14 mars 2018.

Enfin nous avons écrit au Maire de Meylan le 27/03 suite à l'article du DL du 18/03 sur sa réaction au sujet de cette hausse de l'abonnement des plus de 75 ans instaurée par le SMTC pour l'informer des différents courriers échangés avec le SMTC et des articles de presse parus : l'un le 28 juillet 2017 comportant l'interview de notre président fondateur, Jean Giard, et le second paru à la suite de notre conférence de presse du 20 septembre 2017.

Alertes et ses partenaires locaux

- Alertes a été partenaire de la conférence débat organisée par l'OMR d'Eybens (Président Maurice Derras) le 6/10/2017 à l'Odyssée : Vivre ensemble les temps de la vie, sur le rôle de l'aidant aujourd'hui et le droit au répit, qui a connu un grand succès (280 personnes). L'intervention d'Alertes y a été bien reçue, en présence de Joëlle Huillier, ancienne députée de l'Isère, auteure d'un rapport parlementaire sur Aidants et aidés "Du baluchonnage québécois au relayage en France : une solution innovante de répit", et Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué Général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, animateur de la journée.
- J Chapuis et M Caussé étaient présentes à la réunion sous l'égide du CEA, commissariat à l'énergie atomique, et du TASDA, le 22/11 organisé par des étudiants qui travaillent sur tout ce qui est technologies de pointe sur l'amélioration de la condition de vie des personnes âgées à domicile et même en Ehpad.
- Alertes a réuni 2 fois nos délégués présents dans près de 10 CCAS le 20 novembre 2017 et le 23 avril 2018.
- Alertes a siégé au « Conseil de développement » (C2D) de Grenoble Alpes Métropole, et a assuré un temps de participation de J. Chapuis au bureau de cet organisme.
- Alertes a rencontré M Denoyelle, VP du CCAS de la ville de Grenoble, lors d'une réunion de bureau du 9/10/2017. Il a exposé les difficultés de fonctionnement du CCAS et du service social des

personnes âgées de Grenoble dans la mesure où les assistantes sociales relèvent dorénavant de la compétence du Département. Les personnes âgées n'auront plus le même suivi de proximité. Cette nouvelle gestion concerne tous les CCAS conventionnés avec le département. Nous avons demandé au cours de la conférence de presse du 20/09 le maintien de ce service au sein du CCAS.

- Une conférence a été organisée par Isère Gérontologie sur le thème « les EHPAD, Lieu de vie où l'on soigne ou lieu de soins où l'on (essaye) de vivre ? » avec la participation d'Annick Moulin ex directrice d'Ehpad, d'Eduardo Pifano directeur d'EHPAD et d'autres acteurs associatifs et institutionnels, le mardi 14 Novembre à la Maison des habitants Bois d'Artas à Grenoble :
- Une rencontre associée avec ALMA de Mr Jarry Président de la Mutualité Française de l'Isère pour exposer les difficultés des familles relevant de leurs établissements.

Grenoble Ville Amie Des Aines :

Le 18 octobre 2017, la Ville a reçu le certificat officiel d'entrée dans la démarche OMS « Ville amie des aînés », des mains du délégué général du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés.

A cette occasion, le premier diagnostic participatif issu des investigations menées de mars à juillet 2016 autour des trois premières thématiques (*Habitat et environnement*; *Lien social et solidarité*; *Participation sociale, engagements et citoyenneté*) a été dévoilé. A retrouver sur le site de la Ville (<http://www.grenoble.fr/1000-ville-amie-des-aines.htm>). 6 nouvelles réunions ont été organisées en 2018 aux quelles ont participé quelques-uns de nos adhérents.

La situation des Vignes,

Un dispositif «d'appartements regroupés à services partagés» situé dans le quartier de l'île Verte à Grenoble avec 18 bénéficiaires qui habitent dans des appartements dont ils sont locataires et ont la présence 24h/24 et tous les jours d'une aide à domicile qui peut intervenir à tout moment.

Ce dispositif ne peut fonctionner que si les 18 places sont occupées. Pour en bénéficier, il faut avoir des revenus limités pour prétendre à un logement social, et en même temps avoir des moyens suffisants. La Loi Adaptation de la Société au Vieillessement encourage la création de solutions innovantes, le Département de l'Isère reconnaît l'intérêt d'un tel dispositif cité dans le schéma autonomie 2016-2021.

De nombreux partenariats,

Initiatives, contacts et rencontres ont vu le jour depuis la dernière assemblée générale avec l'UDCCAS, Isère Gérontologie, France Bénévolat, l'AUEG (Alliance Universitaire Entreprises Grenoble), TASDA, DIGI, Accord'âges, AG2R, la Mutualité Française, la MACIF et la MGEN.

- Réunions à Eybens, Saint Ismier et Roussillon
- Journée départementale de l'UD CCAS le 20/03 La Tour du Pin
- Rencontre-Débat « Bien vieillir à Echirolles » le 05/04 : Intervention de Jean Giard.
- 97^{ème} Journée régionale de gérontologie Romans le 29/03

En conclusion

Nous voudrions évoquer la publication très récente du nouveau livre de Jean Giard, notre président fondateur : « VIEILLISSEMENT ET CITOYENNETÉ », où il s'attache à l'exercice de la citoyenneté par les personnes âgées jusqu'au bout de leur vie. Et ceci sans oublier son livre précédent « Vieillir, une épreuve, une histoire, un projet ».

Des activités et réunions ont eu lieu à l'initiative des commissions, qui vont vous être présentées maintenant.

Jean-Claude CHERHAL, Secrétaire

Les activités des commissions

COMMISSION « ETABLISSEMENTS », par Madeleine CAUSSÉ

La commission Familles, mise en place dès le début de l'Association Alertes, a poursuivi au long de toutes ces années, un travail d'information auprès des adhérents intéressés par la situation de Personnes Agées vivant en établissement comme à domicile. Des thèmes divers et variés ont été abordés : l'entrée en Etablissement, se faire aider chez soi, quelle Animation à domicile ou en structure, la nouvelle Loi sur la Fin de vie.... Ces réflexions se sont concrétisées dans des documents mis à disposition des adhérents, des organismes gestionnaires ...

Le thème choisi pour l'année 2016-2017 : « les aidants » nous avons choisi d'inviter Mme M Myslinski pour clore cette réflexion. Cette rencontre élargie aux adhérents a été très appréciée par les membres présents.

A partir de juin 2017, la commission a participé à l'élaboration des fiches techniques rassemblées dans le livret « Vieillir c'est Vivre » en travaillant sur « Les CVS et Les Associations de familles dans les EHPAD », « l'Accompagnement en fin de vie » et « Le fonctionnement d'un EHPAD ».

En septembre 2017, le CA d'Alertes a modifié l'organisation des commissions en leur définissant des objectifs spécifiques, la commission Familles est devenue la Commission Etablissements.

Les membres de la commission ont été de nouveau confrontés à la situation difficile et parfois dramatique vécues par des établissements accueillant des PA dépendantes : mouvements de grève des personnels médiatisés durant l'été 2017, revendications des familles et surtout conditions de vie des résidents .La « Mission flash » mise en place en aout 2017 par le Gouvernement et présidée par la Député M Eborra établissait un constat sévère des lieux mais rendait des propositions insuffisantes à nos yeux. Nous avons alors fait part de nos préoccupations aux membres du CA lors de la réunion du 9 11 2017.

Force était donc de constater qu'il nous fallait reprendre l'ensemble des questions et problèmes soulevés depuis plus de 10 ans par notre commission et qu'il fallait « sur le métier remettre notre ouvrage ».....

Nous avons reçu le 19 10 2017, en présence de la Présidente d'Alertes des représentants des familles ayant un parent dans un EHPAD géré par la MFI. Nous avons entendu leurs doléances sur la qualité de vie des résidents, l'absence de communication avec les directions, les dysfonctionnements des CVS....Nous avons donc sollicité un rendez-vous auprès de la MFI. Mr Jarry son Directeur nous a accueillies le 16 02 2018. Sur les mêmes sujets de revendications des familles ; une autre rencontre s'est déroulée le 13 04 18, à laquelle l'Association Alma participait. Il a été convenu de la création d'un groupe de travail sur les CVS, qui doivent devenir d'instance d'échanges sur le fonctionnement de l'établissement, et de véritables lieux d'expression et d'écoute de la parole des représentants des PA et des représentants des Familles. La première rencontre de ce groupe de travail a été fixée le 25 05 18. Nous espérons des débats constructifs !

La commission Etablissements a participé activement aux manifestations nationales organisées par l'ensemble des syndicats des personnels le 30 01 2018 et le 15 03 2018, la Présidente d'Alertes faisant partie de la délégation reçue par le CDI et par l'ARS à cette occasion.

La commission a repris le rythme des rencontres régulières pour aborder le thème choisi pour l'année 2017 2018 : Le fonctionnement d'un EHPAD

Rencontre avec des journalistes pour évoquer les bonnes pratiques d'une communication réussie : comment faire passer les messages ? sur quels supports ? pour quel public ?

La question plus technique du financement a été abordée: la Convention Tripartite qui va devenir obsolète, les CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens), l'évaluation des Gir, du Pathos.

Le CVS : instance prévue par la Loi du 2 01 2002 : ce qui se passe aujourd'hui dans les établissements ? Comment faire vivre ces instances ? Comment y faire participer Résident et Familles ?

Rapport d'activité AG ALERTES 2018

Pour Alertes le CVS est une instance importante dont le fonctionnement peut être facteur de compréhension et de bonne communication au sein de l'établissement. Comme le sont aussi mais de façon différentes, « les Associations de Familles, Bénévoles et Amis », véritable fenêtre ouverte sur le monde extérieur !

En Conclusion : la Commission Etablissements a poursuivi l'activité régulière de la Commission Familles. En général une quinzaine de personnes, toutes adhérentes d'Alertes participent activement et viennent débattre, échanger sur les thèmes annoncés. La récurrence sinon la permanence des problèmes rencontrés dans les EHPAD aura peut-être découragé certains anciens ... mais des fidèles sont toujours là et combatifs, des nouveaux arrivent pour prendre la relève !

COMMISSION « DOMICILE », par Alain CHARRÉ

La commission domicile **doit maintenant se rassembler et trouver un axe de travail qui permettra au groupe d'avancer dans la réflexion et de construire un projet concret répondant au besoin des publics âgés.** La commission a été réunie deux fois mais le nombre de participants(tes) était réduit, nous remercions celles et ceux qui ont pris de leur temps pour se joindre au groupe.

Un gros travail de qualité a été réalisé ces dernières années par la commission Alternatives. Le livret édité fin 2017 en est le résultat évident. Il ne faudra pas reprendre ce travail mais utiliser le contenu de cette réflexion pour faire progresser la nouvelle démarche.

La proposition retenue s'ancre sur l'organisation d'une demi-journée à l'automne dont le sujet serait : - « Une alternative aux établissements et à l'habitat traditionnel pour vivre digne et citoyen (ne)

A une période où les pouvoirs publics tentent de trouver des solutions du vivre en groupe dans un milieu sécurisé, avec des coûts moindre que les EHPADS, il faudra profiter de cette ouverture pour démontrer le bien fait de ce mode d'habitat déjà existant en France et axer la journée sur le sujet, à savoir :

- Le travail de la commission jusqu'à la réunion se consacrera à la préparation de cet après midi
- La recherche de ce mode de vie dans le département. Deux modèles différents mais efficaces existent en Isère : Vivre aux vignes, et DIGI. Il faut si possible rechercher d'autres expériences.
- Invitation de ces associations comme témoins de l'action : ce qui fonctionne bien, les limites...
- Quels moyens de financements envisageables ? Car ces dispositifs ne rentrent dans aucun des critères actuels d'aide mutualisé et n'ont pas de reconnaissance légale.
- Intervention d'un ou deux conférenciers maîtrisant le sujet, à définir.
- Invitation de professionnels de l'ARS, de la secrétaire d'Etat des personnes handicapées (ayant travaillé sur l'habitat inclusif englobant les personnes âgées), du département...
- La participation active de chacun(ne) à cette commission est indispensable et un noyau de 4 à 5 personnes est indispensable au bon fonctionnement et à l'aboutissement de ce projet qui s'inscrit dans une dynamique de vie des publics âgés.
- Reprendre aussi le contenu du schéma autonomie en cours dont ALERTES a contribué à son enrichissement.
- Déterminer un lieu disponible pour la réunion qui pourrait être proposée au moment de « la semaine bleue » en octobre.

Après cette demi-journée le groupe trouvera sa légitimité dans la possibilité d'être un lieu ressource de mise en lien pour les personnes s'interrogeant sur la pertinence de ce mode de vie.

Pour participer activement à cette commission contactez le secrétariat d'ALERTES, Jean Giard ou Alain Charré, les animateurs.

COMMISSION « SANTE », par Annie EVENO

Les personnes âgées dans le plan régional Santé de l'ARS

Le rapport d'activités 2016/2017 de la commission Santé pointait les acquis de son travail et des contacts qu'elle avait noués à l'occasion du chantier « Retour à domicile des personnes âgées après une hospitalisation ». Il précisait aussi les sollicitations dont elle a fait l'objet pour participer aux travaux de différentes structures médicales, médico-sociales sur la base de son expertise d'usagers.

C'est ainsi qu'Alertes a intégré le conseil territorial de santé de l'Isère (CTS) qui compte 2 représentants des usagers au titre des personnes âgées sur 49 membres.

Deux commissions, statutaires, en sont une émanation, la commission santé mentale et la formation des usagers.

Le cycle 2017/2018 de ces 3 structures a été consacré à la préparation (au titre de l'Isère) à l'élaboration et à l'appréciation du Plan Régional de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) pour les 5 ans à venir.

Le plan s'appuie sur le Cadre d'orientations stratégiques (projet à 10 ans) et se décline en plusieurs documents, le Schéma Régional de Santé, actualisé pour les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, le PRAPS (le programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de précarité), d'autres documents d'évaluation ...

Plusieurs réunions plénières et surtout les commissions ont été sollicitées pour contribuer à l'élaboration des diagnostics « santé ». La contribution d'Alertes a porté sur les personnes âgées, aidée, pour la commission santé mentale, par les éléments recueillis auprès d'Isère Gériatrie, auprès d'adhérents du CHAI (St Egrève) et en interne grâce à la coopération des membres d'Alertes et d'amis médecins.

La contribution « personnes âgées », réponse- critique au projet régional, a été réalisée par Alertes, présentée en plénière à la réunion convoquée par l'ARS 38 et transmise à la CRSA (la conférence régionale de la santé et de l'autonomie). Il est diffusé à tous les membres d'Alertes.

Un nouveau chantier est amorcé

Pour l'avenir, 2018/2019, un retour au concret est prévu avec le projet élaboré et communiqué au Conseil départemental de l'Isère dans le cadre de notre convention, et concernant les besoins en santé des personnes âgées, les freins rencontrés dans l'accès aux soins, les moyens à disposition pour lever les obstacles. Le projet détaillé est à disposition de tous.

La commission devra reprendre un travail d'équipe pour mener à bien ce projet, les membres d'Alertes seront mobilisés, ainsi que les structures et personnes avec lesquelles nous œuvrons régulièrement.

COMMISSION « INTERGENERATION », par Gérard LANCOSME

Lors de cette année nous avons pu animer plusieurs cafés des âges à Eybens, dans le cadre de la semaine bleue, à l'automne dernier, au CLC d' Eybens, et à Roussillon, deux cafés dans un lycée sur le thème "du bonheur" et un autre sur celui de "la place de l'art dans notre vie", avec la complicité d'un prof de philo, et de sa classe de terminale, au cœur de la cafétéria du lycée Edit et avec des personnes âgées de la commune, et un autre café sur le thème "nos meilleurs moments" avec le même public.

Au lycée Bordier à Grenoble, et avec des personnes âgées du quartier, un café a été réalisé aussi, avec des élèves et des personnes âgées du quartier de cet établissement, et au CCAS de l'Isle d'Abeau pour la troisième fois.

La commission Intergénération a eu un rythme très ralenti, faute de participants, durant cette année, ce qui ne nous a pas empêchés de faire une veille documentaire en France, en Belgique et au Québec. Nous avons aussi participé avec ACCORD'AGES aux réflexions et à la réalisation d'un film sur le thème intergénérationnel sur *la transmission* avec Maurice Derras et la participation de Jean Giard, film en cours de montage, qui sera terminé à l'automne 2018. Notre participation au CA de DIGI et au CA et à la présence continue de PAYS'AGE a complété nos activités.

Le projet en vue de la nouvelle convention pour les 3 années à venir avec le CDI dans le cadre de la nouvelle convention tri annuelle a été élaboré et se trouve publié dans la Lettre d'Alertes de Mai 2018. Nos activités durant l'année trouvent aussi un écho dans les précédents numéros de la Lettre d'Alertes et sur le site WEB de l'association.

COMMISSION TERRITORIALE ALERTES Grésivaudan, par Claudie PERNIN **Expérimentation « Anticipation, Vieillesse et Habitat »**

L'année 2016 a été consacrée à :

- la recherche des financements nécessaires au déroulement de l'expérimentation « Anticipation, Vieillesse et habitat ». Le but était de financer une centaine de visites à domicile.
- l'élaboration du dispositif (les responsabilités, qui fait quoi, comment...) en lien très étroit avec :
 - la Communauté de communes Le Grésivaudan et son service logement puisque notre action est intégrée dans l'OPAH avec mise à disposition d'un coordinateur pour recevoir les appels et l'envoi des flyers de communication à 6 900 personnes
 - le laboratoire CERAG de Université Grenoble Alpes qui a construit les différents messages (7), pour déterminer le message le plus convaincant
 - les ergothérapeutes pour construire une grille d'évaluation du logement et de l'habitat, une convention a été signée pour définir le cadre d'intervention et permettre le règlement de leurs factures
 - l'AUEG
 - le territoire du Conseil départemental et principalement le service autonomie
- à la prise de contacts avec la CAPEB (fédération d'artisans), avec SOLIHA (opérateur pour l'amélioration de l'habitat)

Cette phase a été très longue puisque nous étions contraints par notre intégration dans l'OPAH mais c'était incontournable pour mener à bien notre projet. Nous bénéficions d'un appui sans conteste des élus et du personnel de la Communauté de communes et du CD.

Les mois de février, mars, avril 2017 ont été consacrés à la communication, les 46 communes ont été réparties en 3 groupes pour l'envoi aléatoire des différents flyers. 6 900 personnes ont été ainsi contactées et un nouvel envoi est en cours avec, cette fois, le flyer défini comme le plus persuasif.

A l'heure où cet article est rédigé, la coordinatrice de l'OPAH a reçu 140 appels qui ont été répartis entre les différents dispositifs (ANAH, Alertes, Bien chez moi). C'est un succès puisque les communes n'ont pas encore eu le droit de communiquer et que la communication de l'OPAH n'est pas encore lancée.

En ce qui concerne le dispositif Alertes :

- 100 contacts inscrits pour une visite à domicile par l'ergothérapeute
- 63 contacts stricto sensu Alertes
- 1 contact Agirc-Arrco < 75 ans
- 36 contacts pour le dispositif « Bien chez moi » (15€)

Autres activités :

Notre présence sur le Grésivaudan est maintenant incontournable, nous sommes sollicités sur de nombreux dossiers tant par Le Grésivaudan que par le service autonomie du CD. Nous rencontrons régulièrement les élus, les communes... Nous participons aux multiples réunions où nous n'oublions jamais d'y représenter Alertes en même temps que nos autres « casquettes » municipales ou associatives (préparation semaine bleue, aménagement du territoire pour appréhender les solutions d'habitats alternatifs...). Nous avons continué les visites pour réunir les préconisations pour un « logement idéal ».